

SAINT-GEORGES

Conseil général: les subventions au menu



Lors de la visite du canton de Réchicourt-le-Château par le président du Conseil général Patrick Weiten, c'est pas moins de quatre-vingts personnes élus communaux et conseillers généraux qui ont participé à la soirée "Moselle, Réussir ensemble" sur l'aménagement du territoire dans la salle communale de Saint-Georges. Pour terminer cette soirée, le président et les maires concernés de l'arrondissement ont signé les demandes de subventions dans le cadre du PACTE2.

GONDREXANGE

Marché de Noël de la chorale: bonne note



Le public est venu nombreux malgré le temps hivernal et a apprécié les belles décorations de Noël. Photo RL

Dimanche après-midi malgré le mauvais temps, la salle polyvalente a connu l'affluence pour le traditionnel marché de Noël qui était organisé par la chorale du village. L'équipe de bénévoles avait confectionné plus de 300 sujets divers de décorations de Noël, qui ont attiré de

nombreux curieux et acheteurs. Durant cet après-midi le public a aussi eu la possibilité de déguster tartes, gâteaux faits maison, accompagnés de café et vin chaud et de diverses autres boissons. Les organisateurs ont été satisfaits du déroulement de cette journée.

HELLERING-LÈS-FÉNÉTRANGE

Arbitrage : une formation haut de gamme à l'ASBH

En matière de football, on s'occupe essentiellement d'entraînements et de résultats. À l'ASBH, l'effort porte aussi sur la sportivité et l'indispensable formation des arbitres. Le stage organisé à cet effet a été apprécié.

L'ASBH, association sportive de Bettborn-Hellering a organisé un stage de « référent-arbitre » sur son complexe sportif de Hellering. Cette formation a été animée par Alain Sars, ancien arbitre international. Bien connu dans le monde du football professionnel, Alain Sars a arbitré au cours de sa carrière plus de 500 matchs, notamment en ligue 1 et en ligue des champions. Il est actuellement consultant auprès de RTL et de Canal +.

Au cours de ce stage décentralisé, il a été épaulé par plusieurs membres formateurs de la « Commission Arbitrage » du DMF, District Mosellan du Football. Ce professionnel a beaucoup apprécié la qualité des nouveaux équipements de l'ASBH, d'un niveau exceptionnel pour de petites communes comme Bettborn et Hellering. Le stage a connu un grand succès, avec plus de 20 participants très motivés, venus de toute la Moselle.

L'un des grands soucis de la

Ligue de Lorraine est la lutte contre la violence sur les stades et la promotion de l'esprit sportif. Dans ce domaine, l'arbitrage se trouve en première ligne.

Efficacité et sportivité

De nombreux clubs ont du mal à recruter des volontaires acceptant de jouer le rôle ingrat d'arbitre. Faire accepter par les joueurs ses jugements n'est pas toujours facile, tant les passions se déchaînent au cours de certaines rencontres. La création des référents-arbitres tend à résoudre ce problème.

La mission du référent est d'être le contact privilégié pour l'arbitrage dans le club. Il en sera notamment le responsable. Il est appelé à devenir la cheville ouvrière du recrutement, de la valorisation, de l'intégration et de la fidélisation des arbitres. Acteur majeur dans son club pour détecter et recruter ses arbitres, le référent doit aussi être un support et un point



Le groupe de stagiaires a vécu une formation efficace. À droite, Alain Sars, à côté du président Emmanuel Fichter. Photo RL

d'ancrage pour les débutants en arbitrage. Cette fonction requiert des qualités peu communes et une bonne connaissance du football, mais aussi des joueurs.

Au cours du stage, maintes facettes de la fonction, astu-

ces et lignes de conduite en cours de jeu furent abordées et expliquées. Les participants ont découvert un autre aspect de l'univers du ballon rond. Quant aux clubs, ceux qui possèdent déjà un référent sont quasiment tous en règle

avec le statut de l'arbitrage. Leurs équipes accèdent plus facilement aux niveaux supérieurs. Elles profitent du nombre maximal de joueurs mutés, sans payer de lourdes amendes financières. C'est du gagnant-gagnant...

SCHALBACH

Quand la musique élève les cœurs

Un public nombreux a assisté au concert de solidarité qui a eu lieu en l'église catholique de Schalbach, en faveur de l'association « Anne-Marie Sœur du Monde ».

Deux formations étaient à l'affiche de ce concert de fin d'année qui est devenu une tradition dans la localité. Mme Anne-Marie Bouché, présidente de l'ONG qui porte son nom, en présence de nombreux membres de son organisation, a remercié les musiciens et choristes pour leur implication qui a contribué

à faire de ce concert un véritable geste de solidarité envers les plus démunis. Elle a présenté les grandes orientations de son ONG, ses actions en faveur de Madagascar certes, mais aussi à destination de l'Ukraine, de certains pays de l'Est, et des actions plus spécifiques en Lorraine.

L'Union musicale de Phalsbourg, dirigée par Laurence Martin, a ouvert la soirée avec deux pièces mouvementées dont le « Boléro » de Ravel, suivi du majestueux « Hallelujah »

qu'interprétait Léonard Cohen et la version de Iz de « Over the Rainbow ». En deuxième partie, elle a introduit le public vers la magie de la période de Noël. Cuivres, bois et cloches ont résonné majestueusement dans la petite église.

Le Chœur Chantadanne, sous la direction de Bernadette Scheffler ainsi qu'Aurore et Pierre Leman, était accompagné au piano par Hubert Ramm. Il a réalisé une prestation pour laquelle le public a souvent retenu son haleine, notamment pendant les chants « Kabir-Kouba »,

« Ami Oh », et « Hijo de la Luna ». Son répertoire, qui puise essentiellement dans la chanson française contemporaine, a animé la soirée avec des titres en rapport avec soit la joie, le bonheur, le respect de la nature, une évocation québécoise et un extrait des Misérables.

Il a clos son intervention avec quelques pièces du répertoire sacré, dont « Panis Angelicus » pour lequel le solo était chanté par Bernadette Scheffler.



La chorale Chantadanne et l'Union musicale ont enchanté le public mélomane. Photo RL

AVRICOURT

Le couple Salmon fête ses noces de diamant

Une bien sympathique cérémonie a eu lieu lors de la dernière réunion du club du Temps Libre à l'occasion des 60 ans de mariage du couple Gaston et Yvette Salmon. Le couple a tenu à leur rendre hommage puisqu'ils sont membres depuis la création en 1977. Gaston est né le 26 juin 1922 et n'a jamais quitté son village. Yvette née Robert le 8 mai 1929 à Barbas. Ils se sont connus à une soirée théâtre à Nonhigny et depuis ne se sont jamais quittés puisqu'ils se marient le 22 novembre 1922 à Barbas, dans une église en réparation suite à la guerre. La famille s'est agrandie avec la naissance de trois fils, François, Bernard décédé et Alain, 6 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants font leur joie et leur fierté. Le goûter a été offert par le couple. Pour Gaston sa passion est le bois et son jardin en compagnie de son épouse. Souhaitons encore de nombreuses années de bonheur à ce couple bien sympathique.



Gaston et Yvette honorés par le club. Photo RL

DEMAIN

votre magazine

version femina

RENCONTRE
Emmanuelle Seigner :
« Je suis quelqu'un de profondément joyeux »

BEAUTÉ
Les idées coiffure à piquer aux people

FORME
Trouvez le massage qu'il vous faut

ENFANT
Artiste en herbe, 7 bons plans

dans

Le Républicain Lorrain

FRANCE JOURNAL